

## **L'intervention de la France en Côte d'Ivoire. Quelle application dans les programmes d'histoire-géographie des L.P. ?**

### **DIAPOS I et II**

La difficulté est grande pour un enseignant d'histoire (et pas seulement de L.P !) de traiter un tel sujet.

Pour plusieurs raisons.

- La première tient au conflit lui – même. Conflit identitaire (plus de 60 ethnies, un Sud chrétien qui revendique son « ivoirité » face à un Nord majoritairement musulman, mais la coupure géographique est en fait beaucoup plus complexe) ou règlement de comptes interne au régime (6 putschs ou tentatives de putsch en 2ans et demi)?
- La deuxième tient à l'intervention de la France : défense de ses intérêts nationaux, qu'ils soient politiques (prestige international) ou économiques (poids des entreprises françaises en Côte d'Ivoire) ou simple application des accords passés avec le régime ivoirien ?
- Enfin, le tout se complique des implications (imbrications ?) régionales (quel rôle jouent ou ont joué dans le conflit ivoirien ses voisins et notamment Ch. Taylor, président du Libéria jusqu'à son éviction) et internationales avec l'internationalisation du conflit ?

Donc trois points d'ancrage dans les programmes sont possibles : en CAP (1), BEP (2), Bac Pro (3), avec trois entrées différentes.

Une extension vers l'ECJS est envisageable.

### **DIAPOS III et IV**

I) en CAP : nouveaux programmes depuis la rentrée 2003.

Parmi les sept thèmes d'étude, l'un propose d'étudier les « guerres et conflits contemporains ».

Il précise des objectifs : - identifier et comprendre les formes de conflits qui se déroulent dans le monde d'aujourd'hui et l'instabilité dont ils sont les causes et les conséquences...

Comme on le voit, il s'agit bien d'ancrer l'étude dans l'histoire du temps présent, voire immédiat.

- ce qui est étudié pour le XXème siècle n'est pas étranger au monde d'aujourd'hui ou à celui d'un passé encore brûlant.

La question que l'on peut donc se poser et qui peut servir de problématique est bien de savoir si, comme pour le génocide rwandais, la situation actuelle de la Côte d'Ivoire ne trouve pas ses racines dans l'héritage colonial qui a laissé des états sans nation. Cette dernière semble en construction.

L'un des deux sujets d'étude du thème impose d'étudier « un conflit territorial ou identitaire, actuel ou récent ».

Les objectifs poursuivis – donner des clefs de lecture pour rendre intelligible le présent,  
- préciser le contexte géopolitique et historique des événements,  
- comprendre quels sont les acteurs, leurs intentions, leurs stratégies,  
- rechercher dans le passé les éléments politiques, économiques et culturels qui permettent d'éclairer les faits actuels,

donnent tout son sens à l'étude du conflit ivoirien et permettent d'apporter des éléments d'explication ou, au moins, de s'interroger sur les motifs de l'intervention française.

Des notions essentielles peuvent à l'occasion être abordées : celle d'émancipation, bien sûr, mais aussi celle d'état / nation, avec le thème porteur, puisque une des justifications du conflit, de l'ivoirité, voire celle de néo-colonialisme dont la France est accusée, aussi bien par les opposants que par les partisans de Laurent Gbagbo. L'accusation de celui-ci alimente celui-là (le sentiment national). Il faut dire qu'après quatre décennies d'indépendance, la mainmise économique française reste criante : Bolloré, Bouygues, EDF, Air France, France Télécom, pour ne citer que

les plus connues, font de bonnes affaires en Côte d'Ivoire. On peut estimer que les entreprises françaises détiennent plus de 40% de la richesse ivoirienne.

## **DIAPOS V et VI**

### **II) EN B.E.P. :**

Certes, en seconde professionnelle, dans le cadre de la séquence consacrée à l'étude de la France de 1945 à nos jours, un chapitre est intitulé « La France et la décolonisation », avec deux notions clés qui doivent être abordées : celles d'interdépendance et de néo-colonialisme.

Mais c'est surtout en Terminale B.E.P. que la question peut être abordée avec le chapitre en conclusion de la séquence consacrée à l'étude de la place de la France dans le monde depuis 1945.

2 notions clés sont soulignées : celles de francophonie et de coopération.

L'intervention française pose le problème des enjeux. Pourquoi une intervention (une interposition ?) malgré les risques politiques et militaires ?

En fait, la France avait-elle vraiment le choix ? Un certain nombre de raisons plaide en faveur d'une action qui engage la crédibilité de la France dans ce qui était considéré comme un pré carré.

- Les « expats », environ 20 000.
  - La politique française. Le président J. Chirac se pose en héraut du « réengagement » sur le continent africain. C'est un retour, au-delà de la crédibilité de la France sur la scène internationale, à la notion de prestige, profondément gaulliste.
  - Le souci humanitaire : sauver des vies humaines, françaises et ivoiriennes. La tragédie rwandaise reste dans toutes les mémoires
  - Enfin, les enjeux économiques ne sont pas négligeables (cf. Bouygues, Bolloré et les autres).
- 
- L'entrée peut donc se faire à partir de la question : Quelle place pour la France en Afrique ? Quels enjeux : défense de ses intérêts nationaux ou simple application des accords passés avec le régime ivoirien ?

## **DIAPOS VII et VIII**

### **III) EN BAC PRO :**

Le thème « l'évolution des rapports de puissance dans le monde » permet à la fois d'inscrire l'étude dans une perspective diachronique et de changer d'échelle.

La problématique « de la constitution du pré carré à la non ingérence puis au réengagement pourrait permettre de jalonner les périodes que proposent d'aborder les programmes.

- Pour la période qui précède la première guerre mondiale, la construction des empires coloniaux et la place occupée par la Côte d'Ivoire.
- Entre les deux guerres, les facteurs économiques (États-unis qui deviennent à la suite de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale la 1<sup>ère</sup> puissance mondiale, crise des années 30) conduisent au fractionnement du monde en espaces économiques fermés et rivaux. C'est la constitution de l'empire français.
- La période 1945-1989 est liée à la décolonisation dans le contexte de la guerre froide. Le rôle joué par la France et son soutien au président F. Houphouët-Boigny, pur produit du colonialisme à la française et des élites africaines francophones est intéressant à étudier.
- Enfin, aujourd'hui, comment la France est écartelée entre son désir de sauvegarder son pré carré et celui de ne pas se laisser déborder par un conflit qui tend à sortir de ses frontières, certes vers des pays francophones (Burkina Faso, Mali), mais aussi anglophones (Ghana, Libéria).

**La donne régionale et internationale complique encore la situation.**

## **DIAPOS IX et X**

### **IV) La dimension civique :**

- **Rappel de la loi de 1997 sur « l'enseignement de la défense au collège et au lycée ».**
- **Loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, chapitre IV, article 114.1 : « A partir de la rentrée 1998, les principes et l'organisation de la défense nationale font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements du second degré des premier et second cycles. Cet enseignement a pour objet de renforcer le lien armées-Nation en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense. [...]**
- **Dans les formations préparant aux baccalauréats professionnels :  
... En terminale, « l'évolution des rapports de puissance dans le monde depuis le milieu du XIXème siècle », permet explicitement d'étudier « les aspects géopolitiques » et « les aspects militaires » de la question fondés sur les notions de relations internationales, souveraineté, sécurité collective, dissuasion.**

#### ➤ **Des problématiques possibles.**

- = **L'intervention française en Côte d'Ivoire : une question de sécurité nationale ou un risque majeur d'accusation d'ingérence ?**
- = **Une intervention au nom de quelles valeurs ?**

**Il convient bien entendu ici de mettre en avant le respect de valeurs universelles : DROITS DE L'HOMME et RESPECT DES PRINCIPES DEMOCRATIQUES.**

=